

Domaine Santé

Filière Nutrition et diététique

INSERTION PROFESSIONNELLE

1. Caractéristiques du module

Code : S.DI.SO.3003.F.14

Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master

Année académique : 2023-2024

Année d'études : ☐ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☒ 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

Type :

☒ Module obligatoire☐ Module optionnel obligatoire☐ Module optionnel☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32 al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 02.06.2020

Catégorie :

☐ Module principal
Core course☒ Module lié au module principal
Related course☐ Module facultatif ou complémentaire
Minor course

Niveau :

☒ Module de base☐ Module d'approfondissement☐ Module avancé

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre☐ Module sur 2 semestres☐ Semestre d'automne☒ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

☒ Français☐ Allemand☐ Anglais

Temps de cours : 79h

Temps de travail personnel encadré : 21h

Temps de travail personnel individuel : 50h

2. Prérequis

☐ Avoir validé le/les modules☒ Avoir suivi le/les modules☐ Pas de prérequis☐ Autres :

Interprofessionnalité en santé (1-2-3) ; Formation Pratique (FP1, FP2, FP3A), Module RHD2

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)☐ Rôle d'expert☒ Rôle de manager☒ Rôle d'apprenant et de formateur☒ Rôle de communicateur☐ Rôle de promoteur de la santé☒ Rôle de professionnel☐ Rôle de collaborateur**Compétences principales visées** (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES* [Rapport final])

Bb4 : explicitent et rendent leur activité professionnelle visible, documentent leur pratiques dans un souci d'évolution positive et de traçabilité

Db1 : organiser efficacement son travail, fixer des priorités, s'adapter aux contraintes et aux interlocuteurs et mobiliser les ressources efficaces pour faire face aux demandes multiples et variées

Db2 : exploiter ses ressources pour créer et gérer une entreprise et exercer une pratique libérale

Db3 : prendre part à l'élaboration et la mise en œuvre de concepts et de programmes en matière d'exigences de la qualité des prestations et de promotion de la qualité

Db4 : planifier, réaliser et évaluer ses projets professionnels et de formation dans un bon équilibre de gestion du temps, des contraintes et des ressources

Fb1 : maintenir et développer son expertise et ses compétences professionnelles en actualisant constamment son savoir

Fb2 : évaluer continuellement sa propre pratique et la développer sur la base des connaissances acquises

Gb4 : contribuer activement à la promotion de la profession, en défendre les intérêts, droits et devoirs et en donner une image positive en toutes circonstances et vis-à-vis de tous les partenaires

Objectifs généraux du module

Unité de cours « Pratique Professionnelle et Qualité » :

- Déterminer les axes de pratiques professionnelles des diététicien-es
- Connaître leur intégration dans les parcours de soins.
- Participer à l'analyse structurée d'un problème professionnel concret et à la proposition de planification d'un projet dans une perspective d'amélioration continue de la qualité.
- S'approprier les outils en vigueur en Suisse permettant de justifier de la qualité de sa pratique professionnelle dans le cadre de la loi sur l'Assurance Maladie et des textes et conventions qui en découlent.

Unité de cours « Employabilité et Gestion de Carrière » :

- Identifier, inventorier et valoriser ses connaissances et compétences de diététicien-ne HES en fonction du milieu professionnel.
- Construire, développer et entretenir son réseau professionnel.
- Intégrer une méthodologie de recherche d'emploi.
- Connaître et différencier les structures d'accès à l'emploi.

Unité de cours « Entrepreneuriat et Marketing »:

- Elaborer un concept afin d'obtenir un emploi ou un mandat (financement) à travers la création d'un business plan qui tienne compte d'une étude de faisabilité (marché, concurrence, économicité, bases légales...)
- Développer des compétences de marketing de soi pour la vente du concept.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage**Contenus**

Les unités de cours permettront à l'étudiant.x.e de s'approprier les outils nécessaires à son insertion professionnelle afin d'initier une recherche d'emploi.

- Concepts de base
- Modèles théoriques
- Etapes clefs d'élaboration d'un projet d'Insertion Professionnelle
- Analyse de documents

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Enseignement et travaux en présentiel et distanciel (synchrone/asynchrone)
- Exercices pratiques (jeux de rôles : entretiens d'embauche, se présenter en 3 minutes ; entretien d'information auprès d'un-e professionnel-le, marketing de soi, projet qualité, autoévaluation des pratiques, grilles salariales cantonales...)
- Séminaires en sous-groupes
- Suivi de projets par groupe
- Réalisation d'un portfolio personnel d'employabilité ainsi que son CV et lettre de motivation selon critères enseignés
- Lectures personnelles, recherche documentaire

Exigences de fréquentation : Un taux de présence de 80% est exigé. En cas de taux de fréquentation inférieur, un travail écrit complémentaire sera exigé de l'étudiant afin de pouvoir valider le module.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur :

- A. La réalisation individuelle d'un portfolio d'employabilité (coefficient 1)
- B. Une présentation orale de groupe (coefficient 1)
- C. La réalisation de deux travaux en coopération portant sur la qualité et l'amélioration de la qualité des pratiques professionnelles (coefficient 0.25)

Période : Evaluations en continu pour les unités de cours A B et C.

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A) (B) et (C) ci-dessus, en tenant compte des coefficients indiqués. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition**Remédiation**

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module

☐ Pas de remédiation

Modalités :

- si le portfolio (A) est insuffisant un complément écrit portant sur les lacunes sera exigé
- si la présentation orale (B) est insuffisante, un complément écrit portant sur les lacunes sera exigé
- si la contribution aux travaux réalisés dans le domaine de la qualité des pratiques professionnelles (C) est insuffisante, un travail écrit complémentaire individuel sera exigé

- Période : en principe semaine 35

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

Se référer au syllabus de cours

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Eliséo Montanini

Enseignants : Carolina Cerqueira Azevedo, Aurélien Clerc, Gaël de Fourmestaux, Mickaëlle Hauton-Pra, Céline Mercader Cools, Eliséo Montanini, Pasqualina Riggillo, Olivier Tejerina

Descriptif validé le 17.01.2024 par

Pasqualina Riggillo
Responsable de la filière